L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 5 NOVEMBRE 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE

ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Les [illegible] ne sont pas une année. Aucune [illegible] ne [illegible] de la part de [illegible] ne donne aucun par écrit, une [illegible] de chaque langue, [illegible] pour chaque [illegible] une nouvelle [illegible] Les artisans [illegible] Banques, [illegible] Les articles [illegible] payés au taux des annonces.

[illegible] Les [illegible] ordinaire des [illegible] ne [illegible] du prix des [illegible] ne [illegible] de la [illegible] ne [illegible] du prix des [illegible] ne [illegible] du prix des [illegible] ne [illegible] du prix des